



Présents : C. BLAIN, G. BOUHIN, A. CARRIERE, M. CHAPPELLIER, I. CUENOT, M. DESTAING, F. GARCIA, F. GARREAU, JP. GURTNER, B. JEANNIN, O. MARLOT, C. MICHEL, F. OLERON, N. PECOT, O. REGNIER, J. DE LA ROCHEFOUCAULD, M. SAULNIER, N. SIEVERT, I. VINAI, T. VUITTENEZ.

Excusés : F. DOLE, A. LOUVRIER procuration respective à G. BOUHIN, M. DESTAING.

A. CARRIERE est désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal du 30 avril est validé à l'unanimité. Quorum atteint.

1. Vie de la commune

- Lors du conseil municipal du 30 avril 2023, la commune a mis en vente le caveau Jeanneret-Rousset. Nous avons reçu deux offres sous enveloppe scellée. La meilleure offre, d'un montant de 3 350€, a été soumise par M. DEFRASNE Michel.
- Demande de partenariat du Camping de la Forêt : le conseil municipal souhaite soutenir les initiatives du camping de la Forêt en promouvant les évènements via nos canaux de communication sans entrer dans un partenariat financier direct.
- La Fédération de Chasse propose de planter des haies. Nous préconisons le lieu-dit Combe la Fouine, la zone artisanale ainsi que le futur parc situé dans le lotissement les Hauts du Plane. Nous remercions la Fédération de Chasse pour cette initiative.
- Le conseil souhaite suspendre la vente du bâtiment Cassani pour permettre une réflexion conjointe avec l'ancien bâtiment ADDSEA du 6 rue de Salins.
- Une salle communale dédiée aux adolescents avait été envisagée. Quelques jeunes de notre commune avaient exprimé le besoin d'avoir accès à un espace où se retrouver en autonomie. La municipalité avait répondu favorablement sous certaines conditions. Cependant, suite à des dégradations sur la mairie, commises par ces mêmes jeunes, ce projet est abandonné et leur demande n'est désormais plus recevable.
- L'ASL a présenté à la commune un projet de création de stade synthétique d'un montant de 650 000€. Au vu des nombreux problèmes rencontrés sur le nouveau terrain, le conseil va étudier cette proposition qui devra répondre aux conditions suivantes :
 - être certain de pouvoir obtenir des subventions pour ce projet alors que nous avons déjà obtenu des aides publiques pour le nouveau stade,
 - convenir avec le club de nouvelles répartitions des charges et des tâches afin de financer le projet.

2. Travaux et plan de financement du presbytère

Après étude et concertation, le conseil se prononce en faveur de la rénovation totale du bâtiment. Le coût des travaux est estimé à 721 497.63€ HT par la maîtrise d'œuvre. Le surcoût de la rénovation totale peut être en grande partie absorbé par l'obtention d'une subvention supplémentaire de 60 000€ versée par le Département, couvrant ainsi 50% du surcoût entre la rénovation totale et partielle.

Pour réaliser les travaux, la municipalité présente le plan de financement suivant : (à noter que toutes les subventions ne sont pas encore sécurisées).

Financeurs	Politiques	Taux	Montant
Effilogis	Audit	1.90 %	15 000.00€

Effilogis	Etude	1.14 %	9 000.00€
Effilogis	Travaux	2.53 %	20 000.00€
Effilogis Bonification	Travaux	4.56 %	36 000.00€
P@c25	Volet A	19.00 %	150 000.00€
Département logement	Etude	2.58 %	20 346.23€
Département logement	Travaux	7.60 %	60 000.00€
Fonds Vert		30.00 %	236 795.52€
Total subventions		69.31 %	547 141.75 €
Autofinancement		30.69 %	242 176.66 €
Coût total des travaux + MOE		100.00 %	789 318.41 €

Le conseil municipal, à l'unanimité donne pouvoir au maire pour effectuer toutes les démarches et signer tout document y afférent.

3. Convention pour la mise à disposition de terrain pour l'équipement et le fonctionnement d'un site de compostage collectif

Depuis plusieurs années, Préval Haut-Doubs favorise la réduction des biodéchets des ménages par le biais du compostage collectif.

Dans ce cadre, Préval Haut-Doubs développe la mise en place de composteurs collectifs ouverts aux habitants d'un quartier ou d'une commune. Ces dispositifs permettent aux habitants de valoriser leurs déchets alimentaires en les transformant en compost, et ce, directement sur site.

Les composteurs se présentent sous forme de 3 cellules fermées en bois accolées entre elles, correspondant à une cellule d'apport, de maturation et de réserve de structurant. Des cellules complémentaires peuvent être ajoutées suivant le niveau d'utilisation du site.

La convention a pour objet de définir les modalités de mise à disposition du terrain et du composteur, dont l'entretien sera assuré par Preval. La municipalité propose l'installation d'un composteur près des bâtiments Habitat25, rue du Plane ainsi qu'un second rue Maurice Débois.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire au secrétariat de mairie avant le 30 juin 2024. Dans un second temps, chacun recevra gratuitement, un composteur individuel pour stocker et transporter leurs déchets.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne pouvoir au Maire pour signer tout document y afférent.

4. Echange parcelle AD118 contre une servitude de passage sur la parcelle communale

Ajournée

5. Subvention aux associations

Association	€		
ASLevier	5 000.00	Familles Rurales	600.00
Tennis Club Levier	350.00	Amis du musée	400.00
Handball Levier	1 800.00	Association Laïque	100.00
Escrime La Boyarde	1 300.00	Soluna	350.00
Judo Club Levier	1000.00	Amis de la Bibliothèque	310.00
Badminton	550.00	Chorale la pastorale	85.00
Fit'N Dance	1 300.00	Donneurs de Sang	160.00
ALPE	300.00	Club de l'amitié	380.00
Randonneurs des Sapins	450.00	UNC	100.00
Carreau Lévitien	900.00	Comice	70.00
		TOTAL	15 435.00€

Accord à l'unanimité des votants (O. MARLOT, F. GARREAU, JP GURTNER, N. PECOT, F. GARCIA ne prennent pas part au vote).

6. Achat d'une parcelle C272 budget Bois

M. le Maire propose d'acquérir la parcelle C 272, située au lieu-dit Les Essarts d'une surface de 5,8215 hectares, appartenant à la succession ROBERET au prix de 67 000.00 € conformément à l'estimation de l'ONF et hors frais d'acte estimé à 1 940 €.

Accord à l'unanimité

7. Travaux de réfection de l'église de Labergement du Navois

La réfection du toit et de la façade de l'église de LEVIER est achevée et donne satisfaction. Il est donc proposé d'appliquer le même traitement à celle de Labergement du Navois. Les travaux incluront : le nettoyage des façades et de la toiture, l'application d'un hydrofuge, la réparation ponctuelle de la zinguerie et de la toiture, le nettoyage des murs du cimetière et le nettoyage du monument aux morts.

Le coût total est estimé à environ 30 000 €, comprenant 25 000 € pour le traitement par drone et environ 5 000 € pour les travaux de réparation sur l'église.

Ce type d'intervention n'ouvre droit à aucune subvention. En 2015, une souscription à la Fondation du Patrimoine spécifique pour l'église de Labergement du Navois avait été lancée. Elle est à nouveau accessible aux donateurs intéressés. Actuellement, le montant collecté s'élève à 2 314,41 €.

La bonne nouvelle : jusqu'au 31 décembre 2025, pour les communes souhaitant intervenir sur une église, les donations plafonnées à 1000€ bénéficieront d'une déduction fiscale de 75 %. Exemple : pour 200€ de donation, il vous en coûtera 50€. Profitons-en ! Le lien internet sera communiqué prochainement.

Accord à l'unanimité

8. Questions diverses

Ne manquez pas nos soirées estivales !

- 13 Juillet laser show + soirée DJ à partir de 21H00. Buvette et petite restauration
- 27 Juillet Summer Party – Initiations gratuites toutes danses par l'Ecole de Danse P.A Chauvin

La fête foraine aura lieu du 21 au 24 juin 2024. Le stationnement sur parking Débois sera interdit à partir du mardi 18 juin - 18H00.

Fonctionnement d'une collectivité : Point forêt

La forêt communale regroupe la forêt de Levier et de Labergement du Navois et compte environ 420 ha soit un petit 10% du territoire total communal. Elle est découpée et organisée en 55 parcelles. Ce bien commun, en péril à cause du réchauffement climatique, est source de revenu et de bien-être pour nous tous. Même si les recettes du budget bois sont de moins en moins importantes, elles représentent encore 5% du budget total.

Quel avenir, quelles orientations prendre concernant la gestion et le choix des essences à planter. Laisser la nature faire ? anticiper le réchauffement ? garder les essences historiques pour préserver l'activité économique locale ? La réponse se trouve certainement à la croisée de toutes ces propositions.

Depuis 2020, nous essayons également de restructurer notre gestion en investissant dans des parcelles limitrophes de l'ilot principal notamment, pour faciliter la gestion et en se séparant des parcelles satellites isolées. Cette démarche est menée conjointement entre la commune et les biens du CCAS.

Comme la forêt, les chemins forestiers souffrent. L'exploitation des peuplements à maturité, les maladies et les conditions climatiques sont des facteurs aggravants. Les pluies détruisent davantage les chemins que le gel. Pour tenter de lutter contre cette dégradation, la municipalité a mis en place un arrêté obligeant les exploitants à déclarer le stockage des bois en bord de route. Il appartient à chacun d'être vigilant et de préserver les chemins dont l'usage est multiple.

Pour assurer le contrôle et pour sensibiliser les professionnels, nous sommes à la recherche de volontaires. Si vous êtes sensible et souhaitez prendre part au suivi des chemins avec les exploitants, merci de vous faire connaître en mairie. Nous avons déjà un volontaire sur Labergement du Navois que nous remercions.

Elections Législatives des 30 juin et 7 juillet

Les bureaux de vote sont déplacés à la salle socio-culturelle
(à côté de la salle des fêtes) pour les 2 tours.

DON DU SANG

Collecte le mercredi 3 juillet
à la salle socio-culturelle
de 16h à 19h sur RDV

L'association

« Vert chez vous »

propose une commande de légumes bio provenant de la Ferme de la Chaux.

L'inscription se fait à la bibliothèque de Levier pour une livraison le vendredi.

Musicart's
FAITES DE LA MUSIQUE!
22 JUILLET
17h30 - 19h00
GALA DE L'ECOLE DE MUSIQUE
Musicart's (Frasne-Levier)
20h00
CARTE BLANCHE
Groupe Pop - Rock
Buvette - Petite restauration
Salle des fêtes de Levier
Entrée libre
Logos: Frasne Drugeon, LEVIER, Doubs

Au Camping de la Forêt

MUSICALES DE LA FORÊT

Été 2024

21 juin

Fête de la musique
Gilles Petitjean



11 juillet

Les sans noms



18 juillet

Salem 3.0



25 juillet

Pop 2 Pop



Laser Show
&
Soirée DJ 🔥
13 juillet 2024
À partir de 22h30
Place de la Mairie
Buvette et petite restauration
à partir de 21h00
LEVIER

LES DÉFIS DE LA COMTÉ
28 JUIN & 5-12-19 JUILLET 2024
4 COURSES FESTIVES | HAUT-DOUBS
La manifestation aura lieu
le vendredi 5 juillet à
LEVIER sur le parking de
la salle des fêtes

SUMMER PARTY
Initiation toutes danses
SAMEDI 27 JUILLET
De 20H00 à 24H00
Place de la mairie
Buvette petite restauration
Entrée Gratuite
LEVIER



LE TRI + FACILE

BULLETIN

